

COLLÈGE QUÉBÉCOIS DES MÉDECINS DE FAMILLE

PRIX D'EXCELLENCE

GRILLE D'ÉVALUATION

Critères d'admission

Les récipiendaires doivent être membres du Collège québécois des médecins de famille

CATÉGORIES

1. *Contribution aux soins aux patients en milieu non urbain*
 2. *Contribution à la vie communautaire ou à l'aide internationale*
 3. *Contribution à la vie universitaire/hospitalière/CLSC/GMF*
 4. *Contribution à l'enseignement de la médecine de famille*
 5. *Contribution à la formation continue et à la vulgarisation scientifique*
 6. *Contribution à la recherche ou à la publication en médecine de famille*
 7. *Contribution à la vie du Collège québécois des médecins de famille ou du Collège des médecins de famille du Canada*
-

CRITÈRES	POINTAGE ET CRITÈRES DE SÉLECTION	POINTAGE
1. Contribution remarquable à sa catégorie.....		/50
2. Reconnu par ses pairs pour ses compétences cliniques		/25
3. Qualités humaines.....		/25
	Total :	/100